

**LA FONDATION DES SOURDS
DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.**

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-14
Détails des résultats	Annexe A

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités de financement et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités de financement et de dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, de l'actif à court terme au 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011 et de l'actif net au 1^{er} janvier 2011 et au 31 décembre 2012.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc. au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 aux états financiers, qui indique que La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc. a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} janvier 2012 et que sa date de transition était le 1^{er} janvier 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 ainsi que les informations connexes. Nous n'avions pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

A handwritten signature in cursive script, reading "Roy, Rodrigue, Busque, Blandin".

CPA inc.¹

Québec, le 4 septembre 2013

¹ Gilles Busque, CPA auditeur, CA

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	2012	2011	
PRODUITS			
Activités de financement	1 373 062	1 518 572	\$
Atelier de travail	713 501	628 268	
Magasin	398 595	432 160	
Intérêts créditeurs	26 784	8 480	
Services et dons aux sourds	19 241	44 174	
Loyers	<u>16 874</u>	<u>16 248</u>	
	<u>2 548 057</u>	<u>2 647 902</u>	
CHARGES			
Services et dons aux sourds (note 14)	923 593	786 874	
Atelier de travail	622 302	571 749	
Activités de financement	513 788	555 427	
Magasin	397 800	393 145	
Administration (Annexe A)	192 793	187 433	
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>31 207</u>	<u>23 836</u>	
	<u>2 681 483</u>	<u>2 518 464</u>	
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>(133 426)</u>	<u>129 438</u>	\$

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

de l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	Investi en Immobilisations corporelles	Non affecté	2012	2011	
Solde au début	256 794	2 362 170	2 618 964	2 489 526	\$
Excédent (déficit) de l'exercice	-	(133 426)	(133 426)	129 438	
Affectations internes (note 4)	(40 634)	40 634	-	-	
Investissement net en immobilisations corporelles	<u>43 782</u>	(43 782)	<u>-</u>	<u>-</u>	
Solde à la fin	<u>259 942</u>	<u>2 225 596</u>	<u>2 485 538</u>	<u>2 618 964</u>	\$

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

BILAN

au 31 décembre 2012

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011	
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	251 001	823 547	665 028	\$
Dépôts à terme, 1,4 %, échéant en janvier 2013	814 845	1 006 383	753 662	
Débiteurs (note 5)	142 416	105 362	75 663	
Stocks (note 6)	48 765	33 832	23 954	
Charges payées d'avance	15 842	12 214	22 597	
Tranche des placements encaissable à moins d'un an	<u>16 000</u>	<u>33 000</u>	<u>50 000</u>	
	1 288 869	2 014 338	1 590 904	
PLACEMENTS (note 7)	1 072 356	533 017	981 006	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	<u>243 942</u>	<u>223 794</u>	<u>203 039</u>	
	<u>2 605 167</u>	<u>2 771 149</u>	<u>2 774 949</u>	\$
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 9)	<u>119 629</u>	152 185	285 423	\$
ACTIF NET				
INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	259 942	256 794	303 039	
NON AFFECTÉ	<u>2 225 596</u>	<u>2 362 170</u>	<u>2 186 487</u>	
	<u>2 485 538</u>	2 618 964	2 489 526	
	<u>2 605 167</u>	<u>2 771 149</u>	<u>2 774 949</u>	\$

Engagements (note 10)

Au nom du Conseil


..... administrateur


..... administrateur

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	2012	2011	
FONCTIONNEMENT			
Excédent (déficit) de l'exercice	(133 426)	129 438	\$
Élément sans incidence sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	31 207	23 836	
Plus-value à la cession d'immobilisations corporelles	<u>(7 573)</u>	<u>-</u>	
	(109 792)	153 274	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :			
Débiteurs	(37 054)	(29 699)	
Créditeurs	(32 556)	(133 238)	
Autres postes	<u>(18 561)</u>	<u>505</u>	
	<u>(197 963)</u>	<u>(9 158)</u>	
 INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(52 826)	(44 691)	
Acquisitions de placements	(1 364 800)	(1 519 174)	
Produit à la cession de placements	1 033 999	1 731 442	
Produit à la cession d'immobilisations corporelles	<u>9 044</u>	<u>100</u>	
	<u>(374 583)</u>	<u>167 677</u>	
 VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	 (572 546)	 158 519	
 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	 <u>823 547</u>	 <u>665 028</u>	
 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	 <u><u>251 001</u></u>	 <u><u>823 547</u></u>	 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2012

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué sous la dénomination sociale de La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc. en vertu de la partie 3 de la *Loi sur les compagnies*.

L'organisme a pour buts de venir en aide et d'agir avec les personnes sourdes dans leur développement personnel, professionnel et social. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de l'ICCA* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimations sont les immobilisations corporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les revenus des activités de financement sont constatés seulement lorsque l'organisme est assuré de recevoir l'argent et que le montant peut être déterminé.

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2012

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les revenus de l'atelier de travail, du magasin, des services et dons aux sourds sont constatés lors de la vente ou lorsque le service est rendu.

Les revenus de loyers sont constatés mensuellement conformément aux ententes.

Les intérêts créditeurs sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme a reçu l'aide de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces dons en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode d'amortissement sur le solde dégressif aux taux suivants :

	Taux
Bâtiment	5 %
Mobilier et matériel	20 %
Matériel informatique et matériel roulant	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

au 31 décembre 2012

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients, de l'effet à recevoir et des avances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges courues et des salaires et vacances.

Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : activités de financement, atelier de travail, magasin, services et dons aux sourds et administration.

Les salaires et charges sociales, les envois postaux, le chauffage et énergie, les intérêts débiteurs et charges bancaires, les télécommunications et les assurances sont ventilés selon la clé de répartition suivante :

les salaires et charges sociales : au prorata des heures travaillées pour chaque fonction;

les envois postaux : au prorata de l'utilisation par chaque fonction;

le chauffage et énergie : au prorata de la superficie des locaux;

les intérêts débiteurs et charges bancaires : au prorata du volume de transactions par chaque fonction;

les télécommunications : au prorata de l'utilisation par chaque fonction;

les assurances : au prorata de la superficie des locaux et de la valeur des biens de chaque fonction.

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2012

3 - INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2011.

4 - AFFECTATIONS INTERNES

Il a été convenu d'affecter à chaque année à l'actif net investi en immobilisations corporelles l'équivalent des montants en amortissement, en plus (moins)-value à la cession d'immobilisations corporelles inscrits à l'état des résultats de l'exercice et le produit à la cession d'immobilisations corporelles. L'encaissement de l'effet à recevoir est également affecté à l'actif net investi en immobilisations corporelles car il est le solde de prix de vente d'un immeuble.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grévés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5 - DÉBITEURS

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011	
Comptes clients	152 016	95 434	74 524	\$
Provison pour créances douteuses	(9 600)	-	-	
	142 416	95 434	74 524	
Taxes à la consommation	-	9 928	1 139	
	<u>142 416</u>	<u>105 362</u>	<u>75 663</u>	\$

6 - STOCKS

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011	
Magasin	29 575	20 929	12 392	\$
Atelier de travail	19 190	12 903	11 562	
	<u>48 765</u>	<u>33 832</u>	<u>23 954</u>	\$

En 2012, 427 243 \$ (420 115 \$ en 2011) de coût des stocks, inclus dans les charges de l'atelier de travail et du magasin ont été comptabilisés aux résultats.

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2012

7 - PLACEMENTS

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011	
Dépôts à terme, 1,40 % et 2,15 %, échéant en janvier 2014 et en juin 2016	1 023 320	503 814	-	\$
Avances à divers organismes, sans intérêts	32 019	17 686	25 769	
Avances à des particuliers, sans intérêts	17 017	11 517	5 702	
Effet à recevoir, encaissable par versements annuels de 17 000 \$, sans intérêts, garanti par un immeuble	16 000	33 000	100 000	
Avances à l'apparenté Centre de plein air Lasallien inc.	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>899 535</u>	
	1 088 356	566 017	1 031 006	
Tranche encaissable à moins d'un an	<u>16 000</u>	<u>33 000</u>	<u>50 000</u>	
	<u>1 072 356</u>	<u>533 017</u>	<u>981 006</u>	\$

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011		
	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette		
Coût	Amortis- sement cumulé				
Terrain	19 042	-	19 042	19 042	\$
Bâtiment	212 867	91 119	121 748	128 657	136 432
Mobilier et matériel	269 715	216 249	53 466	58 031	31 473
Matériel roulant	100 991	71 766	29 225	9 230	13 186
Matériel informatique	<u>56 446</u>	<u>35 985</u>	<u>20 461</u>	<u>8 834</u>	<u>2 906</u>
	<u>659 061</u>	<u>415 119</u>	<u>243 942</u>	<u>223 794</u>	<u>203 039</u>

9 - CRÉDITEURS

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011	
Comptes fournisseurs et charges courues	48 891	97 144	243 073	\$
Salaires et vacances	46 739	36 572	24 042	
Charges sociales	14 824	16 404	502	
Taxes à la consommation	6 775	-	-	
Revenus perçus d'avance	<u>2 400</u>	<u>2 065</u>	<u>17 806</u>	
	<u>119 629</u>	<u>152 185</u>	<u>285 423</u>	\$

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2012

10 - ENGAGEMENTS

L'organisme est engagé, d'après deux baux échéant en août 2014 et en décembre 2016 à payer des loyers futurs minimums totalisant 22 600 \$. La charge de loyer de l'exercice s'élève à 7 953 \$ (5 441 \$ en 2011). Les versements estimatifs au cours des cinq prochains exercices s'établissent ainsi :

2013	7 400 \$
2014	6 400
2015	4 400
2016	4 400

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 décembre 2012.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses débiteurs et des effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ses dépôts à terme.

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2012

12 - VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION

Les montants de charges pour les salaires et charges sociales, les envois postaux, le chauffage et énergie, les intérêts débiteurs et charges bancaire, les télécommunications et les assurances ont été ventilés comme suit :

	Salaires et charges sociales		Envois postaux		
	2012	2011	2012	2011	
Activités de financement	262 361	252 278	31 599	43 592	\$
Atelier de travail	245 495	219 432	992	1 368	
Magasin	186 779	195 289	88	121	
Services et dons aux sourds	209 379	214 233	834	1 150	
Administration	<u>112 504</u>	<u>115 481</u>	<u>1 482</u>	<u>2 045</u>	
Total	<u>1 016 518</u>	<u>996 713</u>	<u>34 995</u>	<u>48 276</u>	\$
	Chauffage et énergie		Intérêts débiteurs et charges bancaires		
	2012	2011	2012	2011	
Activités de financement	-	-	20 460	17 541	\$
Atelier de travail	12 158	14 575	3 418	2 930	
Magasin	16 994	18 161	6 344	5 439	
Services et dons aux sourds	4 906	5 461	581	498	
Administration	<u>10 998</u>	<u>11 506</u>	<u>2 475</u>	<u>3 000</u>	
Total	<u>45 056</u>	<u>49 703</u>	<u>33 278</u>	<u>29 408</u>	\$
	Télécommunications		Assurances		
	2012	2011	2012	2011	
Activités de financement	14 391	21 207	-	-	\$
Atelier de travail	1 564	2 304	4 865	6 924	
Magasin	2 587	3 385	5 493	7 278	
Services et dons aux sourds	3 669	5 407	258	-	
Administration	<u>1 942</u>	<u>2 311</u>	<u>4 778</u>	<u>7 529</u>	
Total	<u>24 153</u>	<u>34 614</u>	<u>15 394</u>	<u>21 731</u>	\$

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2012

13 - SERVICES ET DONS AUX SOURDS

Les charges présentées comme « Services et dons aux sourds » se détaillent comme suit :

Dons et aides aux sourds	589 220 \$
Services aux sourds	273 149
Support aux ateliers de travail des sourds	<u>61 224</u>
	<u>923 593 \$</u>

Les charges de support aux ateliers de travail des sourds comprennent des déboursés non récurrents engagés à partir de fonds tirés de certaines activités de financement et dont l'utilisation a été approuvée par la Régie des alcools, des courses et des jeux. Celles-ci se détaillent comme suit :

Entretien du bâtiment – Administration et services aux sourds	50 595 \$
Entretien du bâtiment – Atelier et Magasin	1 337
Publicité et envois postaux	<u>9 292</u>
	<u>61 224 \$</u>

Notez que le bâtiment de l'Atelier et du Magasin a pour objectif premier de fournir un emploi à des personnes sourdes.

14 - DONNÉES COMPARATIVES

Les données comparatives de 2011 ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour 2012.

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

DÉTAIL DES RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	2012	2011	
ADMINISTRATION			
Salaires et charges sociales	112 504	115 481	\$
Entretien et réparations	36 294	19 679	
Chauffage et énergie	10 998	11 506	
Créances douteuses	9 675	-	
Taxes et permis	5 153	4 703	
Assurance	4 778	7 529	
Honoraires professionnels	3 736	8 484	
Fournitures de bureau	2 978	3 803	
Intérêts débiteurs et charges bancaires	2 475	3 000	
Télécommunications	1 942	2 311	
Envois postaux	1 482	2 045	
Représentation	452	8 299	
Publicité	213	-	
Déplacements	<u>113</u>	<u>593</u>	
	<u>192 793</u>	<u>187 433</u>	\$